

CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales

EP CAMPUS CONDORCET extrait du registre des délibérations

Délibération du Conseil d'administration n°8 du 07 mai 2019

Réuni au siège de l'EPCC 20, av. George Sand à Saint-Denis à 9h44

Membres du Conseil d'administration : 36

Membres présents et représentés au début de la séance : 25

Délibération n°2019-9 approuvant le compte-rendu de la réunion n°7 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de l'EPCC

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu l'appel à candidatures pour l'occupation de l'Hôtel à projets ;

Considérant que, conformément au projet et au programme immobilier du Campus Condorcet sur le site d'Aubervilliers, la location des espaces de travail de l'Hôtel à projets entre dans les missions de l'EPCC ;

Considérant qu'il entre également dans les missions de l'Etablissement de favoriser la mise en œuvre de projets scientifiques innovants ou portés par des équipes de jeunes chercheurs ;

Sur proposition du président ;

A l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil d'administration autorise le Président de l'EPCC à signer les conventions d'occupation temporaire de certains espaces de l'Hôtel à projets, avec les équipes retenues à l'issue de la phase de sélection prévue par l'appel à candidatures, au tarif annuel de 200 € hors taxes / m². Il autorise le Président à appliquer de manière dérogatoire et après avis du Bureau de l'EPCC, sur demande motivée d'un porteur de projet, un tarif réduit de 150 € H.T.

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 25

Affichage le 07/05/2019

Publication au registre des actes de l'Etablissement le 07/05/2019

Transmission au contrôle de légalité le

Délibération certifiée exécutoire le

Le Président du conseil d'administration

JEAN-MARC BONNISSEAU

Délibération n° 2019-9

Appel à candidatures
occupation de l’Hôtel à projets
Projets scientifiques

- Modalités de fonctionnement

Le Campus Condorcet soutient des activités de coopération scientifique portées par des équipes des établissements et organismes membres à travers plusieurs types d’initiatives. Il bénéficie pour cela d’infrastructures permettant l’accueil de projets scientifiques innovants et singuliers.

Les sciences humaines et sociales brillent en France, de longue date, d’un éclat particulier qui a assuré leur renom à l’échelle mondiale. Toutefois elles sont loin d’avoir toujours bénéficié des infrastructures nécessaires pour assurer leurs enseignements, développer leurs programmes, valoriser leurs acquis et assurer aux étudiants comme aux chercheurs des conditions de travail comparables à celles dont ils bénéficient dans d’autres pays.

Aussi, au moment où la recherche se mondialise, où le développement des programmes européens et internationaux aiguise la compétition internationale, où les méthodes du travail scientifique ne cessent de se renouveler et où, enfin, l’actualité convoque à chaque instant l’expertise des sciences humaines et sociales, il était devenu indispensable de les doter d’un équipement performant, de visibilité internationale, qui leur donne les moyens de continuer de rayonner à l’avenir comme elles l’ont fait jusqu’à présent.

Le Campus Condorcet est porté par cette nécessité et par cette ambition, qu’il réalise en contribuant, par ailleurs, au développement et au renouveau des territoires qui l’accueillent.

En complément des plateformes d’accueil de programmes disponibles dans les établissements, l’Hôtel à projets permet au Campus d’accueillir des programmes temporaires de recherche collaboratifs, innovants et émergents ouverts aux interfaces des SHS, en particulier en prise avec les nouveaux usages numériques. Il a vocation à accueillir environ 250 personnes.

C’est pourquoi, l’établissement public Campus Condorcet lance un appel à projets, dans le cadre de son projet stratégique, auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs qui s’inscrivent dans les axes de recherche sur le Campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement stimulant.

Financement

L’HàP doit accueillir non seulement des projets prêts à être mis en œuvre, mais aussi des « pré-projets » en phase de mûrissement et qui s’interrogent sur leur pertinence ou leur faisabilité ; dans des proportions qui restent à déterminer, si de tels « pré-projets » sont retenus, ils le seront pour une période d’accueil plus courte, d’un an et non renouvelable, et sans que l’hébergement dans l’HàP du projet qui en découle soit automatiquement assurée.



CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales

Une contribution au frais d'occupation est demandée aux projets accueillis dans l'Hôtel à projets. Cette participation s'élève à 200€ par m² et par an (HT). Le projet devra justifier d'une assise financière stable dans son dossier de candidature. Le candidat pourra le cas échéant, demander à ce que sa contribution soit réduite si ses capacités financières sont insuffisantes. Cette demande devra être argumentée par le candidat.

Les espaces à disposition ne peuvent excéder 20 postes de travail.

- Domaines des projets

Projets éligibles

Les candidatures seront évaluées au vu des caractéristiques suivantes. Il n'est cependant pas attendu que les projets remplissent l'ensemble des conditions mentionnées ci-dessous :

- L'inscription dans le projet stratégique du Campus Condorcet
- La nature collective, innovante, interdisciplinaire et internationale du projet ;
- Liens institutionnels ou scientifiques avec un ou des laboratoires implantés sur le Campus et leurs axes de recherche ;
- la soutenabilité budgétaire du projet et ses modes de financement ;
- l'engagement à participer à l'animation scientifique de l'HàP et à un séminaire commun régulier,
- Le développement d'actions de formation innovante sur le campus ;
- L'engagement à contribuer à la gestion des données de la recherche et en fin de recherches à l'archivage scientifique des données en collaboration avec le GED.
- Le profil des porteurs de projet et leur notoriété scientifique
- Ne pas donner lieu à une activité de type commerciale.

Composition du jury

Un comité de sélection désigné en son sein par le conseil scientifique de l'EPCC assure la sélection des candidats à l'Hôtel à projets en toute indépendance.

Un rapport de sélection motivé est transmis au président de l'établissement public. Celui-ci le présente au bureau pour avis. Cet avis est ensuite soumis pour délibération au conseil d'administration

Engagement du candidat

Le projet candidat s'engage :

- Sur une durée temporaire correspondant à la durée du projet
- Sur un nombre de postes de travail occupés
- Dans une démarche collaborative auprès des équipes résidentes du campus et de ses membres

Engagement du campus

Le campus et ses membres s'engagent à :

- S'assurer de la bonne intégration des équipes dans l'ensemble du campus
- Assurer un suivi des occupations
- Mettre en œuvre des services numériques adaptés pour l'ensemble des projets
- Contribuer à l'animation du lieu et au développement d'actions collaboratives entre les équipes hébergées dans l'Hôtel à projets et les équipes permanentes sur le Campus



- Dossier de candidature

Le dossier doit fournir les renseignements et les documents ci-dessous :

- La lettre d'intention. Elle doit expliquer pour quelles raisons le projet peut s'intégrer dans l'Hôtel à projets et plus généralement dans le Campus à la lumière des caractéristiques susmentionnées.
 - L'objet du projet doit montrer la pertinence de celui-ci et son apport à l'écosystème scientifique du Campus et/ou sa dimension interdisciplinaire à l'interface des SHS avec les autres sciences.
 - La présentation des acteurs du projet : ses membres, les actions menées et ses axes de recherche.
 - Le calendrier du projet et ses besoins d'occupation. Il s'agit de prévoir une programmation de l'occupation dans l'hôtel à projets. Le nombre de poste de travail occupé pourra varier au cours du temps dans la limite de 20.
- Le plan de financement démontre la capacité du projet à participer à la contribution aux frais d'occupation.

Clicto : dossier de candidature

mailto : hotelaprojets@campus-condorcet.fr

Calendrier de la consultation pour une première vague

- Lancement de l'appel à projet : février 2019
- Clôture des candidatures pour une première vague : 15 avril 2019
- Commission de sélection : du 15/04 au 6/05/2019
- Avis du bureau : 15 Mai 2019



Appel à candidatures
occupation de l’Hôtel à projets
Jeunes chercheurs et projets émergents

- **Modalités de fonctionnement**

Les sciences humaines et sociales brillent en France, de longue date, d’un éclat particulier qui a assuré leur renom à l’échelle mondiale. Toutefois elles sont loin d’avoir toujours bénéficié des infrastructures nécessaires pour assurer leurs enseignements, développer leurs programmes, valoriser leurs acquis et assurer aux étudiants comme aux chercheurs des conditions de travail comparables à celles dont ils bénéficient dans d’autres pays.

En complément des plateformes d’accueil de programmes disponibles dans les établissements, l’hôtel à projets permet au Campus d’accueillir, notamment aux interfaces des sciences humaines et sociales et des autres sciences, des programmes de recherche collaboratifs, innovants et émergents, en particulier en prise avec les nouveaux usages numériques. Il a vocation à accueillir environ 250 personnes.

Cette infrastructure a également vocation à être animée par des acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche. La présence de ces acteurs, aux côtés de projets de recherche interdisciplinaire, innovants et internationaux, doit favoriser le développement d’un environnement scientifique stimulant.

La création de tiers-lieux, d’espaces à destination des doctorants, de lieu de création et de réflexion, de passerelles vers la société civile et les acteurs socioéconomiques sont autant de projets permettant d’assurer à l’Hôtel à projets une vie scientifique foisonnante et d’être une vitrine sur son territoire et dans le paysage universitaire. En favorisant les hasards des rencontres, le campus répond à sa mission de valorisation scientifique.

C’est pourquoi, l’établissement public Campus Condorcet lance un appel à projets auprès des acteurs de l’ESR, quel que soit leur statut, qui s’inscrivent dans cette dynamique de valorisation des savoirs, d’ouverture au territoire, d’animation du campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement de recherche stimulant.

Financement

Une contribution au frais d’occupation est demandée aux projets accueillis dans l’Hôtel à projets. Cette participation s’élève à 200€ par m² et par an (HT). Le projet devra justifier d’une assise financière stable dans son dossier de candidature. Le candidat pourra le cas échéant, demander à ce que sa contribution soit réduite si ses capacités financières sont insuffisantes. Cette demande devra être argumentée par le candidat.



Les espaces à disposition ne peuvent excéder 10 postes de travail.

- **Domaines des projets**

Projets éligibles

Les candidats à l'Hôtel à projets doivent pouvoir démontrer que la mise à disposition d'espaces de travail favorisera l'émergence et la concrétisation de leur projet et devra justifier d'un certain nombre de caractéristiques (ces critères ne sont pas cumulatifs – ils participent à la réflexion du comité de sélection) :

- Un lien scientifique avec le projet stratégique et les axes de recherche du campus
- Des projets collectifs, innovants, interdisciplinaires, ayant une dimension internationale
- L'appropriation innovante d'un espace à destination de l'ensemble des usagers du campus
- Une valeur ajoutée au campus en particulier pour son rayonnement
- Un positionnement dans une approche novatrice ou amplificatrice
- Le développement des relations avec les unités de recherche hébergées avec l'apport d'une valeur ajoutée : enjeu scientifique, complémentarité des compétences, apport de connaissances nouvelles et d'innovations, structuration d'une collaboration durable
- La contribution à de nouvelles collaborations avec des partenaires extérieurs au Campus et des publics divers, notamment via l'organisation de manifestations

Composition du jury

Un comité de sélection désigné en son sein par le conseil scientifique de l'EPCC assure la sélection des candidats à l'Hôtel à projets en toute indépendance.

Un rapport de sélection motivé est transmis au président de l'établissement public. Celui-ci le présente au bureau pour avis. Cet avis est ensuite soumis pour délibération au conseil d'administration

Engagement des candidats

Le projet s'engage :

- Sur une durée temporaire correspondant à la durée du projet
- Sur un nombre de postes de travail occupés
- Dans une démarche collaborative avec les équipes résidentes du campus et de ses membres

Engagement du campus

Le campus et ses membres s'engagent à :

- S'assurer de la bonne intégration du projet dans l'ensemble du campus
- Assurer un suivi des occupations
- Associer le projet à la vie de campus dans sa globalité



Dossier de candidature

Le dossier doit fournir les renseignements et les documents ci-dessous :

- La lettre d'intention doit expliquer pour quelles raisons le projet peut s'intégrer dans l'Hôtel à projets et plus généralement dans le Campus à la lumière des caractéristiques susmentionnées.
- L'objet du projet doit montrer la pertinence de celui-ci et son apport à l'écosystème scientifique du Campus et/ou sa dimension innovante.
- La présentation des acteurs du projet : ses membres, les actions menées et ses axes de recherche.
- Le calendrier du projet et ses besoins d'occupation. Il s'agit de prévoir une programmation de l'occupation dans l'hôtel à projets. Le nombre de poste de travail occupé pourra varier au cours du temps dans la limite de 10. Le plan de financement démontrera la capacité du projet à participer à la contribution aux frais d'occupation

Clicto : dossier de candidature

mailto : hotelaprojets@campus-condorcet.fr

Calendrier de la consultation pour une première vague

- Lancement de l'appel à projet : février 2019
- Clôture des candidatures pour une première vague : 15 avril 2019
- Commission de sélection : du 15/04 au 6/05/2019
- Avis du bureau : 15 Mai 2019



